

À propos de la nouvelle carte de la Suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 21

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos de la nouvelle carte de la Suisse

Puisque les colonnes de votre estimable journal ont retenti de la trompette de la gloire, au sujet de cette carte, je viens vous prier de bien vouloir publier aussi les quelques lignes suivantes.

Pendant quelques années, les différents organes de la presse et particulièrement les journaux pédagogiques nous ont entretenus des qualités incomparables que présenterait la nouvelle carte de la Suisse que l'on était en train d'élaborer sous les auspices de la Confédération. Ce qui réjouissait chacun, et surtout MM. les instituteurs, c'est qu'un exemplaire de ce chef-d'œuvre devait être remis gratuitement à toute classe de nos écoles officielles ; et certes, ce n'était pas une moquerie de la part de bonne maman Helvetia.

À cette occasion, personne peut-être ne se promettait plus de satisfaction que votre serviteur, et il n'est pas de terme assez expressif pour rendre sa joie à l'ouïe de toutes ces bonnes nouvelles, ni pour exprimer son dépit lorsque, de mois en mois, on nous annonçait des retards ;... que ce n'était pas tout à fait terminé... qu'il fallait de nouveaux subsides... etc. Et l'on profitait de ces annonces pour renchérir sur les éloges précédents : ce qui aiguïsait encore ma curiosité et mon impatience.

Ayant appris qu'un exemplaire de la dite carte était déposé dans tel musée pédagogique, je fis une assez longue course pour aller admirer le fini de ce travail, et, si je dois rendre fidèlement mes premières impressions, je dois avouer que je ne fus aucunement déçu dans mon attente.

Enfin, le numéro destiné à mon école fit son entrée dans ma classe. Donnant un dernier et rapide coup d'œil d'adieu, au vénérable Keller, presque sans regret, il fut *roulé* et à la place d'honneur trôna la merveille dont on ne se lassait pas de chanter les louanges ; j'eus alors le temps de l'examiner dans beaucoup de ses détails.

Entre temps, les faibles échos d'une voix bien timide eurent pourtant une répercussion dans quelques journaux : on présentait une observation sur l'orthographe du mot *Luino*, dont on avait fait *Luvino*, et ce fut fini ; cela m'enhardit pourtant, et voici une nouvelle voix de la pauvre Cassandre qui se permettra de présenter quelques autres observations sur le sujet qui nous occupe.

Si par la publication de la nouvelle carte de la Suisse, on a voulu doter nos écoles d'un beau relief de notre cher pays, on peut affirmer que le but est pleinement atteint, surtout pour le splendide massif des Alpes ; mais il me semble que notre bon vieux Jura joue un rôle bien modeste, bien effacé ; ne serait-il

pas un peu maltraité ? A une certaine distance, il produit bien peu d'effet. On peut être d'un avis différent.

Une chose que je regrette vivement pour la facilité de l'enseignement, ce sont les teintes polychromes de l'ancienne carte, délimitant si bien chaque canton. La couleur verte était trop chargée, sans doute ; par contre, le carminé, le bleu de ciel, le jaune clair auraient nui en rien à l'effet général du relief. Les limites entre cantons et états, sur la nouvelle carte, ne sont pas suffisamment accusées pour des écoliers dont les neuf dixièmes sont de véritables étourdis qui ne savent qu'imparfaitement se servir de l'organe de la vue. Ils ne savent pas voir ou bien ne distinguent qu'à moitié.

Il est aussi des contrées qui sont par trop veuves de villages. Par exemple, les environs de Fribourg. Veuillez vous donner la peine de suivre, sur cette carte, les routes de Fribourg à Berne, à Morat, à Payerne, à Bulle, (rive gauche de la Sarine), etc. ; pas une localité n'y est figurée. Il en est de même du Gros-de-Vaud. Ainsi, la route de Lausanne à Yverdon accuse, sur son parcours, le seul bourg d'Echallens ; il y a pourtant nombre d'importantes localités sur tout le trajet de cette voie de communication, dont la longueur atteint plus de 30 km. Le Prettigau est un véritable désert entre Schiers et Klosters ; mais moins, cependant, que la route qui conduit de Balsthal à Bâle-Ville, où l'on trouve la seule localité de Mümliswil qui soit signalée. C'est trop peu, à mon humble avis. Pourtant on a eu l'air de nous insinuer que c'est très suffisant pour la nouvelle manière d'étudier ou d'enseigner la géographie. Jusqu'à preuve du contraire, je fais toutes mes réserves et j'ai beaucoup de doutes sur la valeur de cette méthode : il pourrait bien se faire que le grand effort de ce nouveau moyen d'études consistât à ne pas savoir grand chose.

J'ai maintes fois mis à profit une partie de mes vacances pour visiter la Suisse, un peu dans toutes les directions. J'ai parcouru la Via-Mala dans les deux sens et, entre Thusis et Zillis, j'ai bien encore en la mémoire d'avoir franchi trois ponts. Or, un seul est porté sur la carte qui nous intéresse !! Il y a là une grave omission, deux ponts de plus que de moins pour franchir ces affreux précipices, ces gorges épouvantables, où le vertige vous saisit, soit que vous regardiez en haut, soit que vous regardiez en bas, font pourtant, et ne serait-ce que pour le coup d'œil, un effet charmant.

Un dernier « je regrette », et ce sera à peu près tout. Je regrette enfin que l'on n'ait pas conservé, pour représenter nos petites villes, l'ancien procédé des rectangles et polygones plus ou moins réguliers. Au premier coup d'œil, on reconnaissait, sur la carte, si l'on avait à s'occuper d'une de ces localités gratifiées de la flatteuse épithète de ville, si minuscule que fût son étendue. Maintenant, cherchez !

D'autre part, on a été élogieux sur l'adresse déployée pour

représenter les localités d'après leur population, assez approximative, il faut en convenir. Ainsi le même petit rond indique une population variant entre 1000 et 5000 habitants. Or, si je n'ai pas d'autres renseignements à mon service que ceux que fournit cette signature du joli rond, beau rouge, je puis commettre une erreur variant entre ces deux nombres, soit une bagatelle du 500 %.

Donc, un peu de modération, s'il vous plaît, dans la distribution des louanges.

Un maître de géographie.



Emploi du manuel d'agriculture au cours de perfectionnement

Nous résumons ci-après les travaux de MM. Joye, à Neyruz : Singy, à Villarsel : Jungo, à Posat.

Ces maîtres ont traité la question qui nous occupe d'une façon intéressante et avec beaucoup de sens pratique.

But et opportunité de cet enseignement ; résultat à en attendre.

La Direction de l'Instruction publique, désireuse de rendre les cours de perfectionnement aussi profitables que possible à la jeunesse, a jugé utile d'introduire, dans le programme élaboré en 1900, l'étude partielle du *Manuel d'Agriculture*, publié par le corps enseignant de Pérolles. Cette décision, qui témoigne, une fois de plus, du vif intérêt de nos autorités supérieures pour tout ce qui touche aux intérêts matériels et moraux des populations, s'expliqua et se justifie pleinement, si l'on veut bien se rendre compte de le raison d'être du cours de perfectionnement. En effet, celui-ci pour mériter son nom, ne saurait consister uniquement en une simple revision du programme de l'école primaire en vue des examens des recrues, il devra viser à un but plus élevé, qui est l'adaptation des connaissances acquises à la vie pratique. Ce doit être une transition et une préparation à la carrière future du jeune homme. Or, puisque la majeure partie de nos jeunes gens, — nous parlons ici des communes rurales — se destinent à la profession agricole, il est rationnel que l'école mette à leur portée au moins quelques principes sûrs de cet art. Le temps est bien loin où la pratique seule suffisait à l'agriculteur pour se tirer d'affaire. Les conditions de son existence ont bien changé. Que de procédés, bons autrefois et qui se transmettaient de père en fils par tradition, ont fait leur temps et devront céder la place à des méthodes nouvelles, basées sur des données scientifiques exactes ? D'autre part, la concurrence faite à la plupart des produits de notre agriculture oblige le cultivateur à raisonner davantage ses opérations et à chercher à tirer le meilleur parti possible de son sol et des ressources qu'il a à sa disposition pour le faire valoir.

C'est dans le but d'initier l'agriculteur aux méthodes perfectionnées que des écoles d'agriculture ont été fondées, que des cours temporaires ont été organisés un peu partout, sans parler des nombreuses revues qui le mettent au courant des découvertes et des